

**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

**Journée mondiale sans tabac**

**Le pharmacien, un professionnel accessible  
pour le soutien à l'abandon du tabac**

**Montréal, le 31 mai 2005** – Dans le cadre de la Journée mondiale sans tabac, l'Ordre des pharmaciens du Québec se joint à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour encourager tous les professionnels de la santé à intervenir activement auprès de leurs patients fumeurs, et particulièrement les pharmaciens, qui sont des professionnels de première ligne, parmi les plus accessibles.

Effectivement, les pharmaciens sont une ressource sur laquelle les personnes qui souhaitent cesser de fumer peuvent compter pour obtenir des conseils et informations sur les méthodes offertes. Ils connaissent l'impact du tabac sur l'état de santé ainsi que les interactions avec les médicaments. De plus, ils peuvent offrir le soutien nécessaire pour abandonner, avec succès, le tabagisme.

Selon M. Jean-Yves Julien, président de l'Ordre, « les pharmaciens doivent jouer un rôle accru et proactif auprès de leurs patients fumeurs, et inciter ces derniers à vaincre leur dépendance au tabac. Les pharmaciens se doivent, tout comme les autres professionnels de la santé, de prendre part activement à la lutte au tabagisme, qui constitue la principale cause de décès évitable au Québec ».

**Stratégie en développement pour le soutien des pharmaciens**

Afin de soutenir ses membres en intervention antitabagique, l'Ordre des pharmaciens collabore depuis quelques mois avec l'INSPQ au développement d'ateliers de formation destinés aux pharmaciens. Cette formation, qui sera offerte à compter de l'automne prochain, vise notamment à réviser les notions pharmacologiques liées aux médicaments utilisés pour favoriser l'abandon du tabac, à développer ou perfectionner les habiletés d'intervention auprès du patient qui désire cesser de fumer, de même qu'à rappeler les notions de soutien et les stratégies utiles pour cesser de fumer. Toujours en

collaboration avec l'INSPQ, un document de formation continue destiné aux membres sera également publié au cours des prochains mois.

L'Ordre est actif en matière d'abandon du tabac depuis plusieurs années. Dans le passé, l'Ordre a notamment contribué à interdire la vente de tabac dans les pharmacies du Québec, a offert de la formation lorsque le timbre et la gomme de nicotine sont devenus des médicaments en vente sans ordonnance et a développé une fiche d'intervention destinée à guider le pharmacien pour conseiller le patient désirant cesser de fumer et, lorsque cela est nécessaire, l'orienter vers un médecin. Cette fiche sera d'ailleurs mise à jour dans le contexte de la formation continue bientôt offerte.

« Nous invitons tous les pharmaciens à prendre part à ces formations et à la lutte antitabac dans un objectif d'amélioration de la santé de la population québécoise », insiste M. Julien.

\*\*\*

L'Ordre des pharmaciens du Québec a pour mission de veiller à la protection du public en assurant la qualité des soins et des services pharmaceutiques offerts à la population et en faisant la promotion de l'usage approprié des médicaments au sein de la société. Il regroupe plus de 6 700 pharmaciens qui exercent notamment dans plus de 1 600 pharmacies privées ainsi que dans les établissements publics de santé du Québec.

- 30 -

Source : Ordre des pharmaciens du Québec

Pour informations :

Véronique Allaire, conseillère en communication,  
à l'Ordre, au (514) 284-9515, p. 310,  
ou à Groupe 2000 neuf au (514) 868-2009